

Lorsque l'eau entre en contact avec des installations électriques, un risque d'incendie ou d'électrocution peut survenir, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Ces mesures de sécurité peuvent vous sauver la vie, ou celle des premiers intervenants et des personnes travaillant dans la zone affectée.

## Qui est l'Office de la sécurité des installations électriques (OSIE)?

L'OSIE est mandatée par le gouvernement de l'Ontario pour améliorer la sécurité électrique du public dans la province.

Nous sommes guidés par notre conviction que l'Ontario doit être une province où les gens peuvent vivre à l'abri des dommages causés par l'électricité.



## Restez en sécurité pendant la saison des inondations.

Pour de plus amples informations sur l'OSIE, visitez le site

**esasafe.com**

(en anglais seulement)



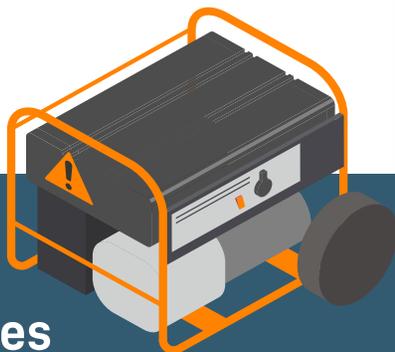
## L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage

Conseils pour se préparer et réduire les risques d'incendie et d'électrocution en cas d'inondation.

**esasafe.com/inondation**

## Évacuation en prévision des inondations

- Débranchez et déplacez les appareils et dispositifs électriques hors de votre domicile ou dans un endroit situé au-dessus du niveau prévu des eaux d'inondation. Ne réutilisez pas les produits s'ils ont été en contact avec les eaux d'inondation.
- Préparez l'extérieur de votre maison en débranchant et en rangeant les rallonges à l'intérieur au-dessus de la ligne d'inondation potentielle.
- Faites attention aux lignes électriques tombées dans les zones touchées par les inondations. Si vous en apercevez une, reculez d'au moins la longueur d'un autobus scolaire ou de 10 m et appelez le 9-1-1 et votre service d'électricité local pour la signaler.



## Sécurité des génératrices portatives

## En cas d'inondation

- N'entrez pas dans votre sous-sol si l'eau se trouve au-dessus des prises électriques, des plinthes chauffantes, des réservoirs d'eau chaude ou de la chaudière, ou si elle est proche de votre tableau électrique;
- Appelez immédiatement votre service d'électricité local si l'eau a atteint le niveau des prises électriques, des plinthes chauffantes ou de votre chaudière, ou si elle se trouve à proximité du tableau électrique. Demandez-leur de couper l'électricité;
- Veillez à ce qu'un entrepreneur-électricien agréé procède à une évaluation de votre système électrique et répare ou remplace les prises électriques, le câblage ou les appareils qui ont été submergés par l'eau. Demandez à votre entrepreneur-électricien le certificat de l'OSIE.



N'utilisez jamais une génératrice à l'intérieur; utilisez-la dans un endroit sec à l'extérieur et loin des portes, des fenêtres et des bouches d'aération.

## Retourner chez soi après une inondation

- N'entrez pas dans votre sous-sol si l'eau a atteint le niveau des prises électriques, des plinthes chauffantes, de la chaudière ou du tableau électrique. Attendez que votre service d'électricité local coupe le courant;
- Ne vous approchez pas d'appareils extérieurs inondés, comme les spas et les climatiseurs;
- Si vous devez effectuer des réparations sur le système électrique de votre domicile, embauchez un entrepreneur-électricien agréé. L'entrepreneur-électricien confirmera que l'installation peut fonctionner en toute sécurité et informera l'OSIE afin que le courant puisse être rétabli en toute sécurité dans votre domicile. Recherchez un entrepreneur-électricien agréé sur le site **esasafe.com** (en anglais seulement).



Ne branchez jamais une génératrice portative sur des appareils électriques ou des composants de câblage qui ont été touchés par les eaux d'inondation.